



ONTARIO COLLEGE OF TRADES

ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Programme de formation
par l'apprentissage

Praticienne ou praticien du
développement de l'enfant

620C

Le groupe de travail du programme de formation des praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant désire remercier les représentants du secteur suivants pour leur contribution à l'élaboration de la présente publication :

Francine Fox	Collège Boréal
Dale Long	Collège Seneca
Jennifer Sabatini	Collège Seneca
Carol Tracey	Collège Fanshawe
Donna Maes	Collège Fanshawe
Ana Maria Escovar	Collège Fanshawe

Veillez noter ce qui suit :

Les programmes et les normes de formation par l'apprentissage étaient auparavant élaborés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP).

Le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) s'est vu confier la responsabilité du développement et de la mise à jour de ces normes.

Veillez consulter le site Web de l'Ordre (www.collegeoftrades.ca) afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre. Pour obtenir de l'information sur la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (LOMOA) et ses règlements d'application, veuillez consulter le site <http://www.ordredesmetiers.ca/qui-sommes-nous/loi-et-reglements>.



PRACTICIEN OU PRACTICIENNE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

La voie pour devenir éducatrices ou éducateurs de la petite enfance en Ontario

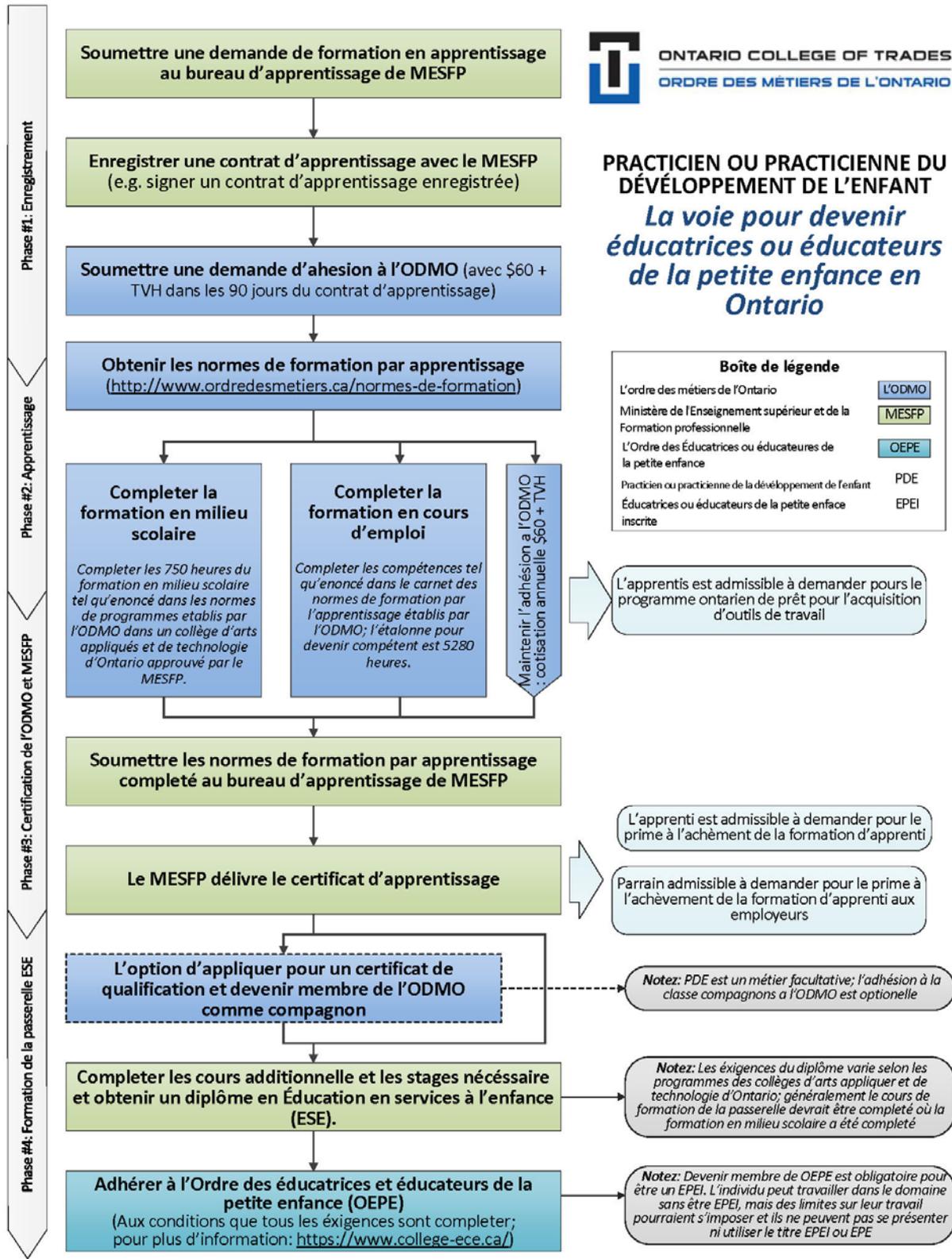


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Structure du programme	7
Préalables et cours associés	8
Les exigences du stage	9
Évaluation et tests	9
Renvois aux résultats d'apprentissage professionnel	10
Documents de référence.....	10
Éducation supplémentaire	10
Résumé des sujets obligatoires	11

NIVEAU 1

S3060	Santé, sécurité et nutrition	15
S3061	Développement de l'enfant I.....	18
S3062	Activités créatives.....	20
S3063	Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance.....	22
S3064	Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance.....	24
S3065	Développement de l'enfant II.....	26
S3066	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I	28
S3067	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I	31
S3068	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire.....	34
S3069	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire.....	37
S3070	Protection de l'enfant.....	40
S3071	Pratiques inclusives et défense des droits.....	42

NIVEAU 2

S3072	Communication interpersonnelle	45
S3073	Milieu d'apprentissage des poupons et des bambins.....	48
S3074	Stage en milieu d'apprentissage des poupons et des bambins.....	51
S3075	Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance	54
S3076	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II	56
S3077	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II	59
S3078	Enfant, famille et collectivité.....	63
S3079	L'administration des programmes d'apprentissage, les Lois et les politiques sociales	66
S3080	Développement de l'enfant III : Inclusion d'enfants à besoins particuliers	69
S3081	Exercice professionnel	72
S3082	Stage avancé.....	75

Introduction

Une praticienne ou un praticien du développement de l'enfant planifie et met en œuvre des programmes convenant à l'âge des enfants pour soutenir leur épanouissement sur le plan physique, social, affectif et cognitif. Les apprenties et les apprentis travaillent dans divers secteurs, dont les services de garde d'enfants, les services préscolaires des hôpitaux ou des écoles et les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario.

Le curriculum du programme de formation par l'apprentissage des praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant définit les résultats que l'apprenant est tenu d'atteindre hors du milieu de travail et en classe. Le document présente une norme relative aux connaissances théoriques et à leur mise en pratique qui complète l'expérience en milieu de travail des apprenties et des apprentis.

Cette norme incorpore les pratiques et les principes courants du secteur de l'éducation de la petite enfance et tiens compte des exigences du ministère de l'Éducation et autres lois et politiques pertinentes. Ces concepts ont orienté l'élaboration du présent document et tiennent compte des objectifs professionnels énoncés dans le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance¹ de 2013, y compris le concept de continuum d'apprentissage fondé sur les quatre principes fondamentaux suivants : l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression.

Les sujets obligatoires ont été élaborés en consultation avec les collèges d'arts appliqués et de technologie et des représentants du secteur et sont harmonisés avec les normes pour le programme Éducation en services à l'enfance (programme menant à un diplôme) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle².

Structure du curriculum

Le curriculum comporte deux niveaux de formation divisés en 23 sujets obligatoires. Le tableau résumant les sujets obligatoires se trouve aux pages 11, 12 et 13.

Le curriculum met l'accent sur les connaissances théoriques et son application nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des objectifs de rendement de la norme de formation par l'apprentissage. Les apprenties et les apprentis doivent donc veiller à compléter l'apprentissage associé à ces objectifs en appliquant les connaissances acquises dans les expériences pratiques requises en milieu de travail.

¹ Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance de 2013 - <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/OntarioEarlyYearFR.pdf>

² Programme Éducation en services à l'enfance – Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2012.

Ce curriculum porte sur le volet d'apprentissage ayant lieu hors du milieu de travail. Le programme de formation en établissement met d'abord l'accent sur les connaissances théoriques et les habiletés essentielles requises pour répondre aux objectifs de rendement énoncés dans les normes de formation par l'apprentissage des praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant.

On s'attend à ce que l'employeur/parrain accroisse les connaissances et les compétences de l'apprentie ou de l'apprenti par le biais d'une formation pratique en milieu de travail. On évalue régulièrement les connaissances et les compétences des apprentis au cours de la formation pour s'assurer que tous les apprentis atteignent les résultats d'apprentissage indiqués dans le programme. L'intention du programme de formation en établissement n'est pas de perfectionner les compétences acquises en milieu de travail. Le volet pratique du programme de formation en établissement sert à renforcer les connaissances théoriques.

Afin d'assurer l'uniformité de la prestation, le programme indique le temps alloué à chaque sujet obligatoire ainsi que la répartition du contenu de la formation entre la théorie et la pratique.

Même s'il énonce les exigences relatives au contenu prescrites dans les lois et les règlements qui régissent les métiers, le programme de formation en établissement a été conçu afin de donner plus de souplesse au formateur et de lui permettre d'innover dans l'élaboration de programmes, la planification des leçons et la prestation.

Dans toutes les activités d'apprentissage pratiques, les apprenties et les apprentis doivent se conformer à l'ensemble des règlements et politiques en vigueur relatifs à l'exercice du métier et à la sécurité.

Après avoir réussi l'ensemble des sujets obligatoires, l'apprentie ou l'apprenti aura acquis les éléments de la norme de formation en établissement pour le programme d'apprentissage Praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant.

Préalables et cours associés

Ce curriculum énonce les préalables et les cours associés pour chaque sujet obligatoire. Personne ne peut passer à un sujet obligatoire particulier à moins de respecter les exigences relatives aux préalables et aux cours associés pour le sujet en question. Tous les cours de stage sont associés avec leur cours théorique partenaire.

Les Exigences du Stage

Les apprentis doivent compléter 6 stages et s'assurer qu'ils se produisent dans divers milieux de travail. Les stages doivent se rapporter aux groupes d'âge spécifiés dans le curriculum.

Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance :

Ce stage a lieu dans un programme approuvé par le Ministère d'éducation (par exemple : garderies, centres de la petite enfance, maternelle, Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles). Les programmes d'âge scolaire agréé ne qualifie pas pour ce stage.

Milieux d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire :

Ce stage a lieu dans un programme approuvé par le Ministère d'éducation pour des enfants âgé de 2.5 à 6 ans (par exemple : garderies, centres de la petite enfance, maternelle, Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles).

Milieux d'apprentissage des enfants d'âge scolaire :

Ce stage a lieu dans un programme non scolaire approuvé par le Ministère d'éducation pour des enfants âgé de 6 à 12 ans. Des enfants d'âge scolaire sont eux en première niveau ou plus, jusqu'à l'âge de 12 (par exemple les programme de garde pour les enfants d'âge scolaire agréé).

Milieux d'apprentissage des poupons et des bambins :

Ce stage a lieu dans un programme approuvé par le Ministère d'éducation pour des enfants âgé de 0 at 30 mois (par exemple des programmes de bébé ou tout-petit enfants agréé). Le Centre de la petite enfance d'Ontario orienté vers bébé out tout-petit enfants sont acceptables.

Stage avancé :

Ce stage a lieu dans un programme approuvé par le Ministère d'éducation (par exemple une garderie, Centre de la petite enfance d'Ontario, maternelle, Centre de formation au rôle parental et de littératie pour les familles). Les programmes d'âge scolaire agréé ne qualifie pas pour ce stage.

Évaluation et tests

Pour chaque sujet obligatoire, des pourcentages de la note finale sont attribués aux examens théoriques, aux exercices pratiques et à l'évaluation finale. Ces pourcentages sont fondés sur la pondération relative de l'apprentissage théorique et pratique de chaque sujet obligatoire.

Renvois aux résultats d'apprentissage professionnel – Éducation en services à l'enfance

Les sujets obligatoires pour les praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant ont été harmonisés avec les résultats d'apprentissage professionnel des normes pour le programme Éducation en services à l'enfance.

Documents de référence

Un Guide Supplémentaire de Ressources sera affiché sur www.ordredesmetiers.ca.

Éducation supplémentaire

Les gradués du programme de formation par l'apprentissage des praticiennes ou praticiens du développement de l'enfant reconnaissent que le perfectionnement professionnel continu est essentiel. Ils auront des occasions de poursuivre d'avantage leur éducation et leurs qualifications professionnelles. Les gradués du programme d'apprentissage de praticienne ou praticien du développement de l'enfant peuvent acquérir des crédits supplémentaires pour obtenir un diplôme d'études collégiales en Éducation en services à l'enfance. Un diagramme traçant la progression du praticienne et praticien du développement de l'enfant jusqu'à l'éducateurs et éducatrices de la petite enfance inscrits (EPEI) est inclus à la page 4.

RÉSUMÉ DES SUJETS OBLIGATOIRES
Résumé des sujets obligatoires du programme

UNITÉ	SUJET OBLIGATOIRE / UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	HEURES TOTALES	HEURES DE THÉORIE	HEURES DE PRATIQUE	HEURES FINANCÉES
3060	Santé, sécurité et nutrition	42	30	12	42
3061	Développement de l'enfant I	42	30	12	42
3062	Activités créatives	42	30	12	42
3063	Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance	42	30	12	42
3064	Stage- Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance	42	0	42	9
3065	Développement de l'enfant II	42	30	12	42
3066	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I	42	30	12	42
3067	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I	72	0	72	9
3068	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire	42	27	15	42

3069	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire	39	0	39	9
3070	Protection de l'enfant	30	21	9	30
3071	Pratiques inclusive et défense des droits	42	30	12	42
3072	Communication interpersonnelle	42	27	15	42
3073	Milieu d'apprentissage des poupons et des bambins	42	30	12	42
3074	Stage en milieu d'apprentissage des poupons and des bambins	54	0	54	9
3075	Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance	42	30	12	42
3076	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II	42	27	15	42
3077	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II	78	0	78	6

3078	Enfant, famille et collectivité	42	27	15	42
3079	L'administration des programmes d'apprentissage, les lois et les politiques sociales	42	30	12	42
3080	Développement de l'enfant III : Inclusion d'enfants à besoins particuliers	42	30	12	42
3081	Exercice professionnel	42	27	15	42
3082	Stage avancé	96	0	96	6
	Total	1083	486	597	750

NIVEAU 1

S3060	Santé, sécurité et nutrition		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de promouvoir un environnement salubre et sécuritaire.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3060.1 Décrire les lois, les règlements et les pratiques exemplaires recommandées en matière de santé, de sécurité et de nutrition.

- Identifier les lois, les règlements et les pratiques exemplaires en vigueur.
- Décrire les responsabilités de la praticienne ou du praticien dans le but de répondre aux besoins physiques, nutritifs et de santé des enfants.
- Évaluer les facteurs de risque relatifs à la santé et à la sécurité dans les milieux d'apprentissage de la petite enfance.
- Identifier les indicateurs de mauvais traitement et de négligence possibles envers un enfant.
- Expliquer les mesures correctives.
- Examiner différents points de vue sur les pratiques en matière de santé et de nutrition.
- Décrire les pratiques inclusives qui sont respectueuses des enfants et des familles.

3060.2 Décrire les stratégies requises pour maintenir un environnement intérieur et extérieur sécuritaire.

- Expliquer les responsabilités professionnelles de la praticienne ou du praticien à l'égard du maintien d'un environnement sécuritaire.
- Identifier les pratiques exemplaires et les exigences de maintien d'environnements sécuritaires.
- Décrire les techniques de surveillance permettant d'assurer la sécurité continue.

3060.3 Décrire les stratégies requises pour assurer la sécurité sur les ~~des~~ terrains de jeu.

- Expliquer la relation entre la sécurité sur les terrains de jeu et les pratiques appropriés au développement.
- Décrire la façon de concevoir un terrain de jeu sécuritaire, accessible et adapté au développement.
- Identifier les pratiques exemplaires et les exigences pour maintenir des terrains de jeu sécuritaires.
- Décrire les techniques de surveillance permettant d'assurer la sécurité continue sur terrains de jeu.

3060.4 Expliquer le rôle de la praticienne ou du praticien dans la surveillance de la santé des enfants.

- Identifier les caractéristiques de la santé et du bien-être, notamment les maladies courantes, les allergies, les besoins alimentaires et les problèmes de santé.
- Indiquer les facteurs de stress associés au milieu qui peuvent avoir une incidence sur la santé des enfants.
- Identifier les procédures pour l'administration, d'entreposage et de manipulation sécuritaire des médicaments.
- Décrire les mesures et les méthodes de prévention comme la vaccination, les pratiques d'hygiène, l'exposition à l'environnement et (ou) aux produits chimiques.
- Décrire les mesures de contrôle visant à réduire la transmission de maladies contagieuses.
- Décrire les procédures d'intervention en cas d'urgence.
- Démontrer l'utilisation efficace des précautions universelles.

3060.5 Expliquer le rôle de la praticienne ou du praticien dans la promotion d'un mode de vie sain.

- Décrire le rôle de la praticienne ou du praticien dans l'élaboration de modèles de pratiques saines.
- Décrire le rôle du jeu libre dans le développement d'un enfant en santé.
- Expliquer les bienfaits pour la santé associés au jeu extérieur et à la nature.
- Reconnaître les possibilités d'apprentissage en milieu naturel qui favorisent l'appréciation de l'environnement.

3060.6 Examiner la relation entre la santé et la nutrition.

- Identifier la relation entre la nutrition et le bien-être.
- Faire preuve de sensibilité face à la diversité des pratiques en matière de santé et de nutrition.
- Examiner les pratiques d'hygiène pertinentes qui réduisent les maladies.
- Examiner le contenu des aliments, l'emballage et l'information destinée aux consommateurs en rapport avec la santé et la nutrition.
- Examiner les caractéristiques des environnements pour l'alimentation des enfants qui sont inclusifs et positifs et qui reflètent une ambiance relaxante et un modelage pour le développement pro-social.
- Appliquer les exigences et les recommandations du Guide alimentaire canadien.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3061	Développement de l'enfant I		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de comparer les principes du développement de la conception à la petite enfance et de mettre en pratique des techniques d'observation, d'évaluation et de dépistage.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3061.1 Décrire les principes de croissance et de développement chez l'être humain.

- Identifier les principes de croissance et de développement chez l'être humain.
- Interpréter la façon dont les principes ont influé sur le développement personnel de la praticienne ou du praticien et sur celui des enfants.
- Décrire le processus de socialisation.
- Identifier les facteurs qui permettent de développer la résilience.
- Expliquer l'incidence des relations sur le développement.

3061.2 Expliquer comment les facteurs génétiques, culturels et environnementaux influent sur le développement.

- Décrire les influences et les effets de l'hérédité et de l'environnement sur le développement.
- Discuter de l'incidence de la culture individuelle et de la famille sur le développement.
- Comparer les théories de *nature versus nourrir*.

3061.3 Comparer les théories du développement.

- Définir les principaux termes et concepts utilisés dans le cadre de chaque théorie du développement de l'enfant.
- Expliquer les théories du développement de l'enfant, comme le développement cognitif, le traitement de l'information, les systèmes écologiques, le socioconstructivisme, la théorie de l'attachement et la théorie des intelligences multiples.

3061.4 Décrire le continuum du développement.

- Identifier les stades du développement : prénatal à l'âge adulte.
- Décrire les principales étapes de développement du poupon à la petite enfance comme les comportements d'attachement, le langage et le vocabulaire.
- Discuter du développement du cerveau et de son incidence sur tous les autres domaines du développement.
- Expliquer le développement de la conscience de soi, du concept de soi, de l'identité de genre et de l'estime de soi.
- Examiner les résultats des travaux actuels de recherche reliés à tous les domaines de développement.

3061.5 Mettre en pratique les compétences d'observation et de documentation.

- Décrire les types d'observation.
- Énumérer les caractéristiques des observations de qualité.
- Décrire les caractéristiques des observations narratives et des techniques d'échantillonnage.
- Identifier l'incidence des compétences d'observation dans l'orientation de la pratique.
- Faire la distinction entre une observation factuelle et une inférence.
- Préparer des dossiers perpétuels et anecdotiques.

3061.6 Mettre en pratique les compétences d'évaluation et de dépistage.

- Identifier les types d'outils d'évaluation et de dépistage.
- Faire la distinction entre l'évaluation et le dépistage.
- Décrire les caractéristiques des techniques des portfolios et des médias.
- Utiliser des outils d'évaluation et de dépistage.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3062	Activités créatives		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de identifier, planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer les activités d'expression créative.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3062.1 Expliquer les théories de l'expression créative.

- Examiner les expériences personnelles en matière d'expression créative.
- Identifier l'importance de l'expression créative pour éclairer la pratique.
- Expliquer les théories de l'expression créative.
- Faire la distinction entre les activités d'expression créative dirigées par les enfants et celles qui le sont par les adultes.
- Faire la distinction entre les produits et les processus.
- Décrire les éléments d'un environnement qui favorise et valide les choix des enfants en matière d'expression créative.

3062.2 Examiner les activités d'expression créative dans un cadre de développement.

- Identifier les étapes du développement de l'expression créative et du développement artistique comme la musique & le mouvement, et l'art dramatique.
- Identifier des possibilités de jeu ouvert pour donner l'occasion aux enfants de manipuler des matériaux, explorer la musique et le mouvement, créer des symboles et s'engager dans l'art visuel et le jeu dramatique.
- Décrire les étapes du développement de l'expression créative chez les enfants.

3062.3 Planifier, concevoir, faciliter et évaluer les activités d'expression créative appropriées sur le plan du développement.

- Planifier des activités d'expression créative fondées sur des considérations comme la théorie, les observations des enfants, l'espace, les matériaux, les ressources, la culture, la société et la famille.
- Concevoir et faciliter des expériences créatives planifiées et spontanées (musique et mouvement, arts visuels et art dramatique)
- Évaluer les expériences d'expression créative en observant et en consignnant l'apprentissage des enfants.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3063	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'évaluer les milieux qui intègrent les pratiques exemplaires favorisant l'apprentissage de la petite enfance.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3063.1 Décrire les éléments d'un milieu d'apprentissage de la petite enfance.

- Définir les facteurs environnementaux, dont la conception matérielle et la dynamique sociale.
- Décrire le rôle du jeu dans l'apprentissage et le développement.
- Expliquer le rôle des politiques sociales, de la réglementation et de la législation dans les milieux appuyant l'apprentissage.
- Examiner comment les valeurs et les croyances influent sur le milieu.
- Identifier divers milieux d'apprentissage de la petite enfance.

3063.2 Expliquer l'incidence de l'environnement social et physique sur le développement sain de l'enfant et l'apprentissage.

- Examiner l'environnement physique comme l'environnement naturel, la conception matérielle et l'organisation :
 - expliquer l'utilisation de l'espace, des meubles et des matériaux, ainsi que l'organisation des matériaux, du matériel et des centres de jeu pour favoriser l'apprentissage (Intervention indirecte).
- Examiner l'environnement social comme l'orientation de l'enfant, l'autorégulation, la résilience et l'autonomie :
 - décrire les stratégies d'orientation positive qui favorisent les interactions adultes-enfants et les styles d'enseignement;
 - décrire l'incidence des stratégies d'orientation positive sur la relation entre l'enfant et l'adulte.
- Examiner comment le temps est utilisé dans le cadre des activités routinières, des horaires et des transitions.

3063.3 Décrire le rôle du jeu et de l'enquête dans l'apprentissage et le développement.

- Déterminer les principes d'apprentissage fondé sur le jeu et de l'enquête.
- Définir les étapes du jeu et de l'enquête.
- Expliquer l'importance du jeu et de l'enquête dans le développement de l'enfant.
- Cerner les occasions d'apprentissage et de développement qui se présentent par le jeu.
- Définir le rôle de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant à l'appui du jeu et de l'enquête.
- Définir les caractéristiques de l'apprentissage initié par l'enfant et de l'apprentissage initié par l'adulte.
- Examiner les stratégies pour appuyer l'apprentissage par l'entremise d'expériences fondées sur l'enquête et le jeu.

3063.4 Créer des occasions de jeu et des expériences d'apprentissage.

- Documenter le jeu et l'enquête des enfants en utilisant une variété de techniques d'observation.
- Décrire les points forts, les besoins et les intérêts des enfants.
- Évaluer le niveau de jeu et d'enquête d'un enfant.
- Concevoir des expériences d'apprentissage fondées sur l'observation.

3063.5 Expliquer les concepts de l'exercice réfléchi.

- Décrire les théories sur la pratique réflexive comme le cycle d'apprentissage de Kolb et le cycle de réflexion de Gibb en utilisant des études de cas et de situations en milieu de travail.
- Fournir des exemples d'application à la pratique.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3064	Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 0	Pratique : 42
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de répondre aux besoins des enfants et de soutenir l'apprentissage de la petite enfance par le jeu et l'enquête dans le cadre d'un stage.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3064.1 Maintenir un environnement sain et sécuritaire.

- Mettre en pratique des stratégies préventives favorisant la santé et la sécurité.
- Démontrer les connaissances des procédures et des pratiques d'urgence.

3064.2 Évaluer les conséquences des activités routinières, des horaires et de l'environnement sur les enfants.

- Identifier les activités routinières, les horaires et les transitions dans l'environnement.
- Observer et documenter les réactions des enfants aux activités routinières, aux horaires et aux transitions.
- Examiner les répercussions de l'environnement physique et social sur le jeu, le tempérament et les comportements d'autorégulation des enfants.

3064.3 Faire preuve d'un comportement qui concorde avec le rôle d'une praticienne ou d'un praticien du développement de l'enfant.

- Faire preuve d'acceptation et de respect dans l'ensemble des interactions avec les enfants, les familles, les collègues et les partenaires communautaires.
- Donner l'exemple de relations respectueuses qui sont inclusives de tous et qui intègrent la confiance et la confidentialité.
- Mettre en pratique des stratégies et des techniques d'orientation positive adaptées et appropriées sur le plan du développement.

- Pratiquer activement la collaboration, l'écoute active et la résolution de problèmes avec les enfants, les familles, les collègues et les partenaires communautaires.
- Respecter les exigences énoncées dans les lois, les règlements, les directives relatives aux stages, les politiques précises, les procédures et les autres lignes directrices applicables.

3064.4 Préparer des expériences d'apprentissage fondées sur l'observation ainsi que sur les besoins et les intérêts des enfants.

- Observer le développement des enfants et leurs intérêts pour le jeu.
- Cerner des occasions de jeu et d'apprentissage.
- Documenter le développement et les intérêts pour le jeu.
- Faciliter les occasions de jeu et les expériences d'apprentissage.
- Adapter les interactions afin de répondre aux intérêts et aux aptitudes des enfants.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation

S3065	Développement de l'enfant II		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Développement de l'enfant I (S3061)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de comparer les principes du développement de l'âge de six ans à l'adolescence et de mettre en pratique des techniques d'observation, d'évaluation et de dépistage.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3065.1 Décrire le continuum du développement de l'âge de six ans à l'adolescence.

- Développement physique
- Développement cognitif et neurologique
- Développement socio-affectif :
 - développement moral
 - conscience de soi, image de soi et confiance en soi
- Expliquer l'effet de l'hérédité, des facteurs environnementaux, des relations sociales, des attentes culturelles, c.-à-d. santé, influence des pairs, styles de parentage, médias, statut socio-économique, premières expériences.

3065.2 Comparer les théories du développement de l'enfant de l'âge de six ans à l'adolescence.

- Relier les théories du développement à des domaines précis.
- Relier le comportement documenté des enfants aux concepts et aux théories du développement.
- Expliquer comment les théories du développement orientent les pratiques exemplaires.

3065.3 Expliquer comment la recherche oriente la pratique.

- Comparer les travaux de recherche portant sur les enfants de 6 ans à l'adolescence, en ce qui a trait notamment aux points suivants :
 - santé globale;
 - taille du groupe;
 - milieu rural c. milieu urbain;
 - recherche sur le cerveau;

- résilience;
 - degré de correspondance.
- Compiler des données observationnelles, contextuelles et relatives à la santé.
 - Décrire la validité et la fiabilité des méthodologies d'observation sélectionnées.

3065.4 Préparer des documentations pédagogiques.

- Décrire les pratiques d'observation et de documentation.
- Identifier les outils et les technologies permettant de documenter les renseignements observationnels.
- Identifier les éléments d'un profil de développement et de portfolios.
- Appliquer les principes de l'interprétation aux données observationnelles.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3066	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064)		
Cours associés :	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire (S3067)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de répondre aux besoins des enfants d'âge préscolaire et de tenir compte de leurs intérêts en facilitant les expériences d'apprentissage fondées sur le jeu et l'enquête et qui favorisent tous les aspects du développement.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3066.1 Décrire le continuum du développement des enfants d'âge préscolaire.

- Identifier les périodes de développement des enfants d'âge préscolaire.
- Décrire les principales étapes du développement des enfants d'âge préscolaire.
- Observer les processus cognitifs, physiques, communicatifs, sociaux et affectifs quand les enfants réagissent à leur milieu.

3066.2 Résumer la valeur du jeu et de l'enquête dans les milieux d'apprentissage.

- Examiner les théories du jeu, de l'enquête et de l'apprentissage, c.-à-d. identifier les éléments d'un programme émergent.
- Expliquer comment les théories abordent les interactions avec les enfants d'âge préscolaire.
- Examiner le rôle du milieu dans la mise en valeur du jeu.
- Examiner le rôle de la praticienne ou du praticien dans la facilitation du jeu.

3066.3 Démontrer les techniques qui favorisent le développement de l'estime de soi et d'un comportement pro-social.

- Identifier les éléments du milieu social.
- Expliquer les stratégies qui renforcent les milieux sociaux positifs.
- Décrire les techniques positives d'orientation de l'enfant qui favorisent le développement de l'autorégulation.
- Mettre en pratique des stratégies de résolution de conflits.

3066.4 Décrire comment le milieu d'apprentissage de la petite enfance soutient tous les aspects du développement des enfants d'âge préscolaire.

- Expliquer comment les expériences d'apprentissage favorisent le développement dans plusieurs domaines, notamment;
 - l'utilisation du matériel et de l'équipement;
 - l'utilisation et la répartition du temps, c.-à-d. l'incidence des activités routinières, des horaires et des transitions sur le comportement des enfants;
 - l'utilisation de l'espace;
 - les compétences requises pour offrir des expériences d'apprentissage amorcées par l'enfant;
 - la relation entre l'enfant et l'environnement naturel;
 - les aptitudes à la résolution de problèmes.

3066.5 Planifier des expériences d'apprentissage qui favorisent tous les aspects du développement des enfants d'âge préscolaire.

- Documenter le jeu et l'enquête des enfants au moyen de diverses techniques d'observation.
- Décrire les points forts, les besoins et les intérêts des enfants.
- Évaluer le niveau de jeu et le processus d'enquête d'un enfant.
- Concevoir des expériences d'apprentissage inclusives fondées sur l'observation.
- Adapter les expériences d'apprentissage en fonction des réactions des enfants, des besoins de la famille et de ceux de la collectivité.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3067	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I		
Durée :	Total : 72 heures	Théorie : 0	Pratique : 72
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063)		
	Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064)		
Cours associés :	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire (S3066)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de concevoir des expériences d'apprentissage qui favorisent le jeu et l'enquête chez les enfants d'âge préscolaire dans les domaines du développement, en milieu de stage.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3067.1 Évaluer les conséquences des activités routinières, des horaires et de l'environnement sur les enfants.

- Identifier les activités routinières, les horaires et les transitions dans l'environnement.
- Observer et documenter les réactions des enfants aux activités routinières, aux horaires et aux transitions.
- Examiner les répercussions de l'environnement physique et social sur le jeu, le tempérament et les comportements d'autorégulation des enfants.

3067.2 Faire preuve d'un comportement qui concorde avec le rôle d'une praticienne ou d'un praticien du développement de l'enfant.

- Maintenir un environnement sain et sécuritaire.
- Faire preuve d'acceptation et de respect dans l'ensemble des interactions avec les enfants, les familles, les collègues et les partenaires communautaires.
- Donner l'exemple de relations inclusives respectueuses.
- Entretenir la confiance et respecter la confidentialité.
- Mettre en pratique des techniques d'orientation adaptées et appropriées en matière de développement.
- Pratiquer activement la collaboration, l'écoute active et la résolution de problèmes avec les enfants, les familles, les collègues et les partenaires communautaires.
- Respecter les exigences énoncées dans les lois, les règlements, les politiques et méthodes propres aux stages et les autres lignes directrices applicables.

3067.3 Faciliter les interactions qui favorisent l'estime de soi et un comportement pro-social.

- Donner l'exemple de techniques qui encouragent les enfants à faire progresser leurs idées, notamment les questions ouvertes et divergentes et l'écoute active.
- Soutenir des conversations qui encouragent l'expression de soi.
- Faciliter les stratégies de résolution de conflits et de problèmes.

3067.4 Mettre en œuvre des expériences d'apprentissage destinées à des groupes d'enfants fondées sur l'observation ainsi que sur les besoins et les intérêts des enfants.

- Évaluer les besoins et les intérêts des enfants.
- Planifier des occasions de jeu et des expériences d'apprentissage inclusives qui :
 - sont axées sur le langage mathématique, la connaissance physique et la résolution de problèmes;
 - favorisent le développement de l'estime de soi et de comportements pro-sociaux;
 - favorisent l'autonomie des enfants en leur permettant de faire des choix.
- Planifier des expériences d'apprentissage qui favorisent la relation entre l'enfant et l'environnement naturel.
- Avoir recours à des techniques qui tiennent compte de ce qui suit :
 - l'espace;
 - les compétences requises pour offrir des expériences d'apprentissage amorcées par l'enfant;
 - les matériaux et l'équipement;
 - la répartition du temps, c.-à-d. l'incidence des activités routinières, des horaires et des transitions sur le comportement de l'enfant.

3067.5 Évaluer l'efficacité du jeu et des expériences d'apprentissage facilités.

- Déterminer les modifications et les prolongations nécessaires.
- Fixer des objectifs d'apprentissage personnels.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence :

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation

S3068	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 27	Pratique : 15
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Développement de l'enfant I (S3061) Développement de l'enfant II (S3065)		
Cours associés :	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire (S3069)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de mettre en application des principes de la pratique émergente qui tiennent compte des intérêts et répondent aux besoins des enfants d'âge scolaire.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3068.1 Évaluer les divers programmes offerts pour les enfants d'âge scolaire.

- Décrire le contexte de l'existence des programmes au sein des organismes communautaires et scolaires.
- Comparer différents programmes, notamment :
 - les programmes récréatifs, culturels, religieux, scolaires et de garde d'enfants;
 - les modèles à but lucratif et sans but lucratif;
 - les modèles communautaires et scolaires.

3068.2 Décrire le continuum du développement des enfants d'âge scolaire.

- Identifier les stades du développement des enfants d'âge scolaire.
- Décrire les principales étapes du développement des enfants d'âge scolaire.

3068.3 Évaluer comment le milieu soutient tous les aspects du développement des enfants d'âge scolaire.

- Définir les principes fondamentaux de conception d'un milieu d'apprentissage destiné aux enfants d'âge scolaire, notamment :
 - l'utilisation de matériaux et d'équipement;
 - l'utilisation et la répartition du temps, c.-à-d. l'incidence des activités routinières, des horaires et des transitions sur le comportement des enfants;
 - l'utilisation de l'espace;
 - la santé, la sécurité et la nutrition;
 - les compétences requises pour offrir des expériences d'apprentissage amorcées par l'enfant;
 - la relation entre l'enfant et l'environnement naturel;
 - les aptitudes à la résolution de problèmes.
- Examiner le rôle de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant en tant que membre d'une équipe interdisciplinaire.

3068.4 Démontrer des techniques d'orientation positives qui favorisent le développement de l'estime de soi et d'un comportement pro-social.

- Identifier les éléments de l'environnement social.
- Expliquer les stratégies qui rehaussent les milieux sociaux positifs, notamment l'estime de soi, le concept de soi, la lutte contre l'intimidation et les compétences en leadership.
- Décrire les techniques positives d'orientation de l'enfant qui favorisent le développement de l'autorégulation.
- Mettre en pratique des stratégies de résolution de conflits.

3068.5 Mettre en application les principes de la pratique émergente pour soutenir le développement des enfants d'âge scolaire.

- Identifier les points forts, les besoins et les intérêts des enfants.
- Identifier des expériences d'apprentissage fondées sur le jeu qui conviennent aux enfants d'âge scolaire, notamment :
 - physiques, mathématiques, scientifiques, artistiques, musicales, théâtrales, culinaires et technologiques.
- Concevoir des expériences d'apprentissage inclusives fondées sur le jeu en :
 - déterminant les mécanismes nécessaires pour encourager l'apprentissage autodirigé, c.-à-d. la conversion des compétences;
 - engageant les enfants au processus de planification de leurs propres expériences d'apprentissage;
 - encourageant des expériences calmes et autonomes;
 - ayant recours à diverses ressources.
- Adapter les expériences d'apprentissage en fonction des réactions des enfants, des besoins de la famille et de ceux de la collectivité.

Structure d'évaluation

Examen théorique	25 %
Exercices pratiques	45 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3069	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire		
Durée :	Total : 39 heures	Théorie : 0	Pratique : 39
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Développement de l'enfant I (S3061) Développement de l'enfant II (S3065)		
Cours associés :	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge scolaire (S3068)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de mettre en application les principes de la pratique émergente qui tiennent compte des intérêts et répondent aux besoins des enfants d'âge scolaire.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3069.1 Démontrer les pratiques qui permettent de maintenir un environnement sain et sécuritaire.

- Procéder à des vérifications de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur.
- Évaluer les activités routinières et les horaires.
- Faire preuve de compétences en matière positionnement et de surveillance.
- Expliquer les procédures d'urgence.

3069.2 Démontrer diverses stratégies de communication, d'orientation et de résolution de problèmes.

- Être un modèle d'écoute active, d'acceptation et de respect.
- Mettre en pratique des stratégies d'orientation positives selon la situation.
- Modifier les interactions pour assurer une démarche inclusive.

3069.3 Mettre en œuvre des expériences d'apprentissage sur le plan cognitif, physique et socio-affectif fondées sur les points forts, les besoins et les intérêts des enfants.

- Noter le comportement des enfants dans un cadre de développement.
- Fixer des buts et des objectifs d'apprentissage fondés sur les comportements observés.
- Concevoir une expérience d'apprentissage fondée sur des pratiques inclusives.
- Faciliter les expériences d'apprentissage.

3069.4 Évaluer l'efficacité des expériences d'apprentissage.

- Évaluer l'efficacité des expériences d'apprentissage.
- Adapter les expériences d'apprentissage en fonction des réactions des enfants pour atteindre les objectifs.
- Déterminer des plans de modification.

3069.5 Établir des objectifs d'apprentissage personnels.

- Documenter :
 - les interactions personnelles avec les enfants;
 - le style de planification et de facilitation chez soi-même et les autres.
- Identifier l'incidence des interactions entre les adultes et les enfants comme outil de croissance professionnelle.
- Démontrer l'habileté de recevoir de la rétroaction et de modifier son comportement.
- Fixer des objectifs d'apprentissage personnels.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation

S3070	Protection de l'enfant		
Durée :	Total : 30 heures	Théorie : 21	Pratique : 9
Préalables :	Santé, sécurité et nutrition (S3060) Développement de l'enfant I (S3061) Développement de l'enfant II (S3065)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de suivre les procédures législatives, les lignes directrices et les pratiques exemplaires concernant la compréhension et l'intervention face à l'abus et la négligence des enfants ainsi que la prévention et la protection des enfants à risque.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3070.1 Décrire les lois, les règlements et les lignes directrices pertinents.

- Définir les termes « mauvais traitements » et « négligence ».
- Définir ce qu'est la Convention relative aux droits de l'enfant.
- Identifier les lois, les règlements et les lignes directrices en vigueur.
- Décrire les responsabilités de la praticienne ou du praticien en matière de lois et de politiques publiques, notamment les motifs raisonnables, l'obligation de signaler, l'obligation continue de signaler, les obligations éthiques, la documentation, la confidentialité, l'objectivité et la responsabilité.

3070.2 Examiner les exigences relatives aux facteurs de risque, à la documentation et au signalement.

- Identifier les types de mauvais traitements et de négligence ainsi que les signes et les indicateurs comportementaux qui y sont associés.
- Déterminer les facteurs de risque.
- Examiner différents points de vue sur la sécurité et la discipline en tenant compte des croyances historiques, sociologiques, ethnoculturelles et religieuses.
- Décrire le processus de documentation.
- Décrire le processus de signalement.

3070.3 Examiner le rôle de la praticienne ou du praticien sur le plan du dépistage et de la prévention.

- Décrire les rôles et les responsabilités de la praticienne ou du praticien sur le plan du dépistage et de la prévention des mauvais traitements et de la négligence envers les enfants.
- Identifier les préjugés personnels face aux questions controversées touchant les mauvais traitements et la négligence envers les enfants.
- Décrire les mesures préventives.
- Analyser des études de cas en vue de définir l'élaboration de pratiques exemplaires.
- Déterminer les ressources nécessaires pour soutenir les fournisseurs et les familles.
- Expliquer les stratégies pour travailler en collaboration avec une équipe interdisciplinaire en intervenant aux problèmes de mauvais traitement et de négligence.

Structure d'évaluation

Examen théorique	30 %
Exercices pratiques	30 %
Évaluation finale	40%

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3071	Pratiques inclusives and défense des droits		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de créer et plaider pour un milieu d'apprentissage inclusif qui s'inscrit dans le contexte de la famille, de la culture et de la société.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3071.1 Examiner les incidences des valeurs, des croyances et des attitudes sur l'inclusion.

- Définir ce qu'est l'inclusion.
- Examiner le système de valeurs personnelles.
 - Déterminer comment les styles de parentage influent sur la pratique, c.-à-d. dogmatique, autoritaire, passif.
- Identifier les préjugés personnels.
- Comparer les points de vue personnels dans une perspective professionnelle.

3071.2 Déterminer les rôles et les responsabilités de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant.

- Examiner les lois et la politique sociale actuelles en ce qui a trait aux différents besoins dans un contexte social.
- Identifier l'influence qu'ont les facteurs environnementaux comme la culture, l'économie, l'immigration et la famille sur la société.
- Identifier les responsabilités de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant pour répondre aux divers besoins des enfants.

3071.3 Mettre en application des pratiques qui créent un milieu inclusif.

- Décrire les caractéristiques d'un milieu inclusif.
- Agir conformément aux principes de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Identifier les méthodes qui répondent aux besoins particuliers des enfants et des familles.
- Concevoir des programmes inclusifs.

3071.4 Examiner le rôle de la praticienne ou du praticien sur le plan de la défense des droits des enfants et des familles.

- Définir ce qu'est la défense des droits.
- Examiner le rôle de la praticienne ou du praticien sur le plan de la défense des droits des enfants et des familles.
- Définir les stratégies de défense des droits.
- Identifier les ressources de la collectivité, des gouvernements ou des organismes professionnels.
- Mettre en pratique et évaluer les stratégies de défense des droits.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

NIVEAU 2

S3072	Communication interpersonnelle		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 27	Pratique : 15
Préalables :	Aucun		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'appliquer des stratégies de communication efficace et des pratiques d'orientation positives.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3072.1 Décrire ce qu'est une communication interpersonnelle efficace.

- Décrire les éléments clés des processus de communication.
- Décrire les influences internes et externes sur la communication.
- Décrire les types de communication :
 - verbale et non verbale;
 - assertive, agressive, passive;
 - intonation, cadence, volume, rythme, contexte.
- Expliquer les modèles et les théories de la communication.

3072.2 Décrire les techniques et les stratégies de communication entre adultes.

- Écoute active
- Messages «je»
- Résolution de problèmes en groupe
- Résolution de conflits
- Styles de leadership
- Autres moyens et technologies de communication

3072.3 Décrire les techniques et les stratégies de communication entre l'adulte et l'enfant.

- Stratégies d'orientation directes
 - Écoute active
 - Résolution de conflits
 - Encouragement par rapport aux louanges
 - Réorientation
 - Conséquences naturelles et logiques
 - Limites raisonnables

- Stratégies d'orientation indirectes
 - Aménagement de l'environnement
 - Matériel pédagogique adapté à l'âge
 - Établissement de l'horaire
 - Transitions
- Styles de leadership
- Autres moyens et technologies de communication

3072.4 Examiner le recours à la technologie dans la communication interpersonnelle.

- Décrire les types de communication électronique.
- Discuter de l'éthique, des rôles et des responsabilités de la praticienne ou du praticien.

3072.5 Expliquer l'importance de la perception dans la communication interpersonnelle.

- Identifier les éléments de la perception.
- Décrire comment la perception influence la communication, c.-à-d., examiner les valeurs, les croyances et les attitudes personnelles.

3072.6 Expliquer l'importance d'adapter la communication à l'auditoire ou au message.

- Comprendre la façon dont la communication efficace influe sur la pratique, y compris la capacité d'interagir avec :
 - les enfants;
 - l'équipe interdisciplinaire;
 - les familles;
 - la collectivité;
 - les intervenants.

3072.7 Mettre en pratique des stratégies de communication efficaces.

- Évaluer le style et les compétences individuels de communication.
- Concevoir un plan d'amélioration.
- Mettre le plan d'action en pratique.
- Réviser le plan d'action et établir de nouveaux objectifs.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Présentations, discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3073	Milieu d'apprentissage des poupons and des bambins		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage - Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Développement de l'enfant I (S3061)		
Cours associés :	Stage en milieu d'apprentissage des poupons and des bambins (S3074)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'interpréter les principes de la pratique émergente qui tiennent compte des intérêts et répondent aux besoins des poupons et des bambins.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3073.1 Décrire les pratiques en matière de santé et de sécurité visant les poupons et les bambins.

- Définir les lois, les règlements, les politiques et les procédures applicables ainsi que les autres lignes directrices en vigueur.
- Décrire les pratiques d'hygiène et de sécurité.
- Décrire les stratégies de surveillance des enfants.

3073.2 Décrire le continuum du développement des poupons et des bambins.

- Distinguer les théories du développement s'appliquant aux poupons et aux bambins.
- Relier les théories du développement aux stratégies d'apprentissage fondées sur le jeu.

3073.3 Examiner les caractéristiques des diverses catégories d'attachement.

- Définir les catégories d'attachement dans la relation enfant/adulte :
 - décrire les caractéristiques d'un attachement sain et malsain;
 - exprimer les incidences de la relation entre la praticienne ou le praticien du développement de l'enfant et le principal fournisseur ou la principale fournisseuse de soins.
- Examiner les stratégies qui favorisent des relations d'attachement stables.

- Examiner les incidences de la prestation de soins primaires selon un modèle de « qualité de l'ajustement » sur les relations d'attachement.
- Identifier les ressources qui favorisent des relations d'attachement stables.

3073.4 Expliquer les pratiques de prestation de soins qui appuient et encouragent l'exploration et favorisent la confiance ainsi que l'attachement.

- Examiner les répercussions des activités routinières, des horaires, des transitions et de l'environnement sur le comportement, le tempérament et l'autorégulation des enfants.
- Décrire les compétences en matière de soins relatives aux activités routinières d'alimentation, de propreté, de changement de couche et de sommeil.
- Décrire les stratégies permettant de répondre aux besoins individuels des enfants.

3073.5 Expliquer les stratégies qui appuient l'apprentissage et le développement des poupons et des bambins.

- Décrire comment les cinq domaines du développement influent sur les expériences amorcées par l'enfant :
 - l'acquisition du langage;
 - la résolution de problèmes (sociaux et cognitifs).
- Démontrer des techniques d'orientation sensibles et adaptées en matière de développement des poupons et des bambins.
- Examiner diverses stratégies, démarches et techniques qui appuient l'apprentissage et le développement :
 - l'animation par la praticienne ou le praticien;
 - l'offre d'un choix;
 - l'utilisation du langage gestuel, de la musique, des textures.

3073.6 Appliquer les principes et les théories du développement de l'enfant à des expériences d'apprentissage individualisées, émergentes et fondées sur le jeu.

- Identifier les expériences, tant spontanées que planifiées, qui favorisent l'apprentissage.
- Décrire les activités routinières et les horaires quotidiens qui répondent aux besoins des poupons et des bambins qui minimisent les transitions et donnent l'exemple de soins personnalisés.
- Décrire les milieux qui tiennent compte des différents besoins, habiletés, points forts et intérêts des poupons et des bambins.
- Concevoir des expériences de jeux fondés sur l'observation continue.

3073.7 Évaluer comment les diverses expériences de jeu favorisent l'apprentissage et le développement.

- Identifier des stratégies d'adaptation de l'expérience d'apprentissage en s'appuyant sur l'observation, la documentation et la réflexion.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Présentations, discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3074	Stage en milieu d'apprentissage des nourrissons et des poupons and des bambins		
Durée :	Total : 54 heures	Théorie : 0	Pratique : 54
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Développement de l'enfant I (S3061)		
Cours associés :	Milieu d'apprentissage des poupons and des bambins (S3073)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de mettre en pratique les principes d'une pratique émergente qui tiennent compte des intérêts et répondent aux besoins poupons et des bambins.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3074.1 Mettre en application des pratiques qui permettent de maintenir un environnement sain et sécuritaire.

- Respecter les exigences énoncées dans les lois, les règlements, les politiques et méthodes propres aux stages et les autres lignes directrices applicables.
- Maintenir un environnement hygiénique.
- Procéder à des vérifications de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur.
- Évaluer les activités routinières et les horaires.
- Faire preuve de compétences en matière de supervision et de positionnement.

3074.2 Utiliser des pratiques de prestation de soins qui appuient et encouragent l'exploration et favorisent la confiance ainsi que l'attachement.

- Examiner les répercussions des activités routinières, des horaires, des transitions et de l'environnement sur le comportement, le tempérament et l'autorégulation des enfants.
- Mettre en pratique les compétences en matière de soins relatives aux activités routinières d'alimentation, de propreté, de changement de couche et de sommeil.
- Établir un horaire qui se rapproche des soins individuels dans un contexte de groupe.
- Examiner les incidences de la prestation de soins primaires selon un modèle de « qualité de l'ajustement » sur les relations d'attachement.

- Répondre aux signaux des poupons et des bambins de manière cohérente et sensible.
- Mettre en pratique des techniques d'orientation appropriées en matière de développement des poupons et des bambins.
 - Réorienter le comportement en établissant des limites appropriées en matière de développement.
 - Offrir des choix authentiques.

3074.3 Démontrer les principes fondamentaux de conception d'un milieu d'apprentissage de la petite enfance pour les poupons et les bambins.

- Évaluer les plans d'aménagement du milieu d'apprentissage.
- Sélectionner du matériel de jeu et d'apprentissage approprié en matière de développement.
- Créer des expériences de jeu et d'apprentissage qui améliorent le développement dans tous les domaines.
- Faire la démonstration d'intentions et d'interventions pédagogiques appropriées en matière de développement.

3074.4 Évaluer le milieu d'apprentissage pour s'assurer qu'il est approprié en matière de développement et respecte les pratiques émergentes.

- Observer les points forts, les besoins et les intérêts des enfants.
- Évaluer les réactions des enfants à l'environnement physique.
- Évaluer les interactions des enfants avec leurs pairs, les adultes et le matériel.
- Adapter le milieu d'apprentissage de manière à tenir compte des réactions, ainsi que des points forts et des besoins en matière de développement.

3074.5 Établir des buts d'apprentissage personnels concernant la prestation de soins adaptés aux poupons et aux bambins.

- Documenter les réactions envers les autres enfants, les styles d'enseignement et le milieu d'apprentissage.
- Examiner l'incidence de la prestation des soins et des activités routinières sur le développement global de l'enfant.
- Identifier l'incidence des interactions entre les adultes et les enfants comme outil de croissance professionnelle.
- Faire preuve d'une capacité de réception de rétroaction et de modification du comportement.
- Fixer des buts d'apprentissage personnels.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Présentations, discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation

S3075	Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de comprendre de quelle manière les philosophies historiques et les modèles d'apprentissage et de développement influencent les philosophies personnelles et la pratique.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3075.1 Examiner de quelle manière les philosophies historiques influencent les modèles d'éducation.

- Déterminer les philosophies historiques d'apprentissage.
- Déterminer les divers modèles d'éducation (p. ex., Waldorf, Montessori, Reggio, apprentissage sans préjugés, écoles dans la nature, maternelle à temps plein.
- Évaluer l'interconnexion entre les philosophies et les modèles d'éducation.

3075.2 Examiner la manière dont les événements et les problèmes locaux et mondiaux influent sur l'éducation de la petite enfance.

- Cerner les événements et les problèmes actuels.
- Défendre l'incidence des hypothèses comparativement à la réalité sur l'exercice professionnel.

3075.3 Appliquer les philosophies et les modèles d'éducation à l'exercice professionnel.

- Expliquer de quelle manière les philosophies personnelles sont influencées par les philosophies historiques et les modèles d'éducation.
- Comparer les philosophies personnelles aux philosophies historiques et aux modèles d'éducation.
- Expliquer de quelle manière la mise en pratique de la philosophie personnelle oriente l'exercice professionnel.
- Préparer un énoncé de philosophie d'éducation personnelle en fonction des pratiques exemplaires.
- Démontrer la mise en pratique de la philosophie d'éducation personnelle.
- Évaluer la cohérence entre sa philosophie personnelle et son exercice professionnel.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3076	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 27	Pratique : 15
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I (S3066) Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I (S3067) Développement de l'enfant I (S3061)		
Cours associés :	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II (S3077)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de mettre en pratique les principes fondamentaux de conception d'un programme d'apprentissage de la petite enfance pour réaliser des expériences d'apprentissage inclusives fondées sur le jeu.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3076.1 Décrire les principes théoriques des expériences d'apprentissage émergentes, inclusives et fondées sur le jeu.

- Revoir les éléments permettant de promouvoir et de maintenir un environnement sain et sécuritaire.
- Décrire les principes d'un programme émergent fondé sur le jeu.
- Déterminer l'incidence des principes de conception sur le milieu d'apprentissage de la petite enfance :
 - rôle de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant;
 - rôle de l'environnement.
- Identifier les diverses techniques d'intervention.
- Déterminer les techniques et les outils d'observation permettant de cerner les besoins et les intérêts en matière d'apprentissage dans différents contextes.
- Expliquer l'utilisation des divers outils et listes de vérification en matière de développement.

3076.2 Démontrer la capacité de rédiger des buts et des objectifs d'apprentissage dans tous les domaines du développement.

- Définir les raisons de l'élaboration des buts et des objectifs d'apprentissage,

ainsi que le processus qui y est associé.

- Faire la distinction entre les buts et les objectifs.
- Décrire les différentes applications des buts et des objectifs.
- Décrire les étapes de l'élaboration des buts et des objectifs pour :
 - chaque enfant;
 - les groupes d'enfants.
- Pratiquer la rédaction de buts et d'objectifs.

3076.3 Concevoir des expériences d'apprentissage fondées sur le jeu et l'enquête.

- Mettre en pratique diverses techniques d'observation et de documentation.
- Analyser les observations en vue de déterminer les buts et les objectifs d'apprentissage de chaque enfant et des groupes d'enfants.
- Sélectionner des méthodes permettant d'atteindre les buts et les objectifs d'apprentissage, notamment :
 - apprentissage dirigé par un adulte ou par l'enfant;
 - enseignement en équipe;
 - stratégies d'apprentissage coopératif;
 - possibilités d'apprentissage spontané (reconnaître les moments propices à l'enseignement).
- Choisir le matériel et les ressources.
- Créer une expérience d'apprentissage adaptée fondée sur le jeu.

3076.4 Mettre en œuvre des expériences d'apprentissage, pour chaque enfant et pour les groupes d'enfants, dans tous les domaines du développement.

- Mettre en pratique diverses techniques d'intervention :
 - intervention ouverte ou intervention fermée;
 - utiliser diverses techniques de communication avec les enfants;
 - utiliser des techniques d'orientation appropriées en matière de développement.

3076.5 Adapter les expériences d'apprentissage en s'appuyant sur l'observation, la documentation et la réflexion.

- Analyser les comportements observés chez les enfants et planifier en conséquence :
 - utiliser différentes techniques d'observation;
 - utiliser différentes procédures de documentation;
 - sélectionner un outil de dépistage;
 - utiliser un outil de dépistage validé qui convient à tous les domaines du développement;
 - inclure les observations et la documentation dans la planification du curriculum.
- Établir des limites appropriées en matière de développement de manière à assurer la santé et la sécurité des enfants.
- Démontrer l'utilisation de différentes techniques de facilitation et d'orientation positive qui répondent aux besoins de chaque enfant et du groupe.
- Évaluer l'efficacité du jeu et des expériences d'apprentissage dans le milieu préscolaire.
- Adapter les activités routinières, les horaires, les transitions et l'environnement de manière à répondre aux besoins de chaque enfant et du groupe.
- Évaluer l'efficacité des objectifs d'apprentissage de chaque enfant et du groupe.
- Adapter et élargir les objectifs d'apprentissage en fonction des expériences d'apprentissage des enfants fondées sur le jeu.

Structure d'évaluation

Examen théorique	35 %
Exercices pratiques	40 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3077	Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II		
Durée :	Total : 78 heures	Théorie : 0	Pratique : 78
Préalables :	Fondements pour les Milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3063) Stage – Fondements pour les milieux d'apprentissage pour la petite enfance (S3064) Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I (S3066) Stage en milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire I (S3067) Développement de l'enfant I (S3061)		
Cours associés :	Milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire II (S3076)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des expériences d'apprentissage qui favorisent le jeu et l'enquête chez les enfants d'âge préscolaire dans les domaines du développement, en milieu de stage.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3077.1 Planifier des expériences d'apprentissage émergentes fondées sur le jeu et l'enquête qui sont adaptées aux points forts, aux besoins et aux intérêts des enfants.

- Déterminer les points forts, les besoins et les intérêts des enfants :
 - observer les enfants dans un cadre de développement au moyen d'une variété d'outils de dépistage et d'évaluation;
 - documenter les réactions des enfants aux activités routinières, aux horaires et aux transitions et analyser les observations;
 - faire un bilan de santé de l'enfant.
- Définir des buts et des objectifs en fonction des observations.
- Planifier les expériences d'apprentissage.

3077.2 Mettre en œuvre des expériences d'apprentissage adaptées aux besoins développementaux, sociaux et culturels des enfants.

- Mettre en pratique les principes d'un curriculum émergent dans le cadre de la mise en œuvre d'expériences d'apprentissage fondées sur le jeu et l'enquête, tout en tenant compte du développement :
 - des capacités langagières et des aptitudes en mathématiques, connaissance physique et résolution de problèmes;
 - de l'estime de soi et des comportements pro-sociaux;
 - de l'autonomie;
 - des relations entre l'enfant et l'environnement naturel.
- Mettre en pratique des techniques d'orientation indirecte qui tiennent compte d'une variété de facteurs, notamment :
 - les compétences requises pour offrir des expériences d'apprentissage amorcées par l'enfant;
 - les matériaux et l'équipement;
 - la répartition du temps;
 - l'espace.

3077.3 Faciliter les expériences d'apprentissage amorcées par l'enfant et fondées sur le jeu et l'enquête pour chaque enfant et pour les groupes d'enfants.

- Mettre en pratique des techniques d'orientation positive.
- Donner l'exemple de techniques telles que les questions ouvertes et divergentes ou l'écoute active pour favoriser l'expression de soi et permettre aux enfants de développer leurs idées.
- Faciliter les stratégies de résolution de conflits et de problèmes.
- Utiliser diverses stratégies inclusives pour améliorer toutes les relations.

3077.4 Faire preuve d'un comportement qui concorde avec le rôle d'une praticienne ou d'un praticien du développement de l'enfant.

- Maintenir un environnement sain et sécuritaire.
- Démontrer une connaissance des exigences législatives et réglementaires.
- Créer un milieu d'apprentissage inclusif.
- Mettre en pratique des stratégies permettant d'établir des relations professionnelles.
- Faire preuve d'acceptation et de respect.
- Démontrer la capacité de communiquer de manière adaptée.
- Entretenir la confiance et respecter la confidentialité.
- Pratiquer la collaboration, l'écoute active et la résolution de problèmes avec les enfants, les familles, les collègues et les partenaires communautaires.

3077.5 Évaluer un milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire.

- Effectuer une évaluation du milieu d'apprentissage des enfants d'âge préscolaire au moyen d'un outil d'évaluation et de dépistage validé et à jour.
- Consigner les résultats; déterminer les points forts et les mesures à prendre.
- Analyser la documentation en tenant compte :
 - des stratégies utilisées pour créer un milieu inclusif;
 - de l'efficacité des expériences de jeu et d'apprentissage facilitées;
 - des changements d'orientation et de contenu des expériences d'apprentissage découlant des intérêts, des points forts et des besoins des enfants.
- Faire des recommandations relatives à l'adaptation du milieu d'apprentissage en fonction des résultats de l'évaluation du milieu.
- Modifier le milieu et le programme d'apprentissage en fonction des résultats consignés.

3077.6 Effectuer une auto-évaluation fondée sur les compétences et reposant sur les normes professionnelles.

- Documenter les interactions personnelles avec les enfants, les familles, les collègues et la collectivité dans le contexte d'un milieu préscolaire.
 - Stratégies de communication
 - Stratégies d'orientation positive
- Identifier l'incidence des styles d'enseignement et des approches pédagogiques sur le développement des enfants et le milieu d'apprentissage.
 - Compétences en matière de planification
 - Capacités d'observation
- Évaluer les interactions personnelles en fonction des normes, notamment :
 - les normes professionnelles;
 - les normes de formation professionnelle;
 - le code de déontologie et normes d'exercice
- Identifier les modifications nécessaires et les besoins d'apprentissage pour une croissance personnelle.
- Créer des objectifs à court et à long termes en fonction de l'évaluation personnelle.

Structure d'évaluation

Exercices pratiques	75 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation

S3078	Enfant, famille et collectivité		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 27	Pratique : 15
Préalables :	Pratiques inclusives et défense des droits (S3071) Communication interpersonnelle (S3072) Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance(S3075)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de recourir à des stratégies visant à aider les enfants dans le processus de socialisation, en collaboration avec la famille et la collectivité.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3078.1 Décrire le processus de socialisation et son incidence sur le développement de l'enfant.

- Examiner les théories de la socialisation.
- Décrire la fonction de la famille.
- Examiner les effets possibles des profils et des dynamiques des familles sur le développement de l'enfant.
 - Déterminer les différents profils familiaux.
- Identifier l'incidence de l'origine ethnique, du sexe, de la race, de la sexualité, de la religion, de l'âge et des compétences sur le processus de socialisation.
- Décrire les incidences des styles de parentage et des pratiques d'éducation des enfants sur le développement.
- Examiner l'incidence des institutions sociales, de la famille, des amis, des médias et de la collectivité en général sur le développement.
- Examiner les conditions sociétales qui peuvent rendre les enfants et les familles plus vulnérables, telles que la santé mentale, la pauvreté, les barrières linguistiques, l'éducation et le logement.

3078.2 Décrire l'incidence des croyances, des valeurs et des préjugés personnels sur la création de liens entre les praticiennes ou les praticiens, les familles et la collectivité.

- Identifier les croyances, les valeurs et les préjugés personnels.
- Examiner les styles de parentage.
- Décrire l'incidence de l'histoire personnelle et de l'identité culturelle sur les interactions avec les enfants, les familles et la collectivité.

3078.3 Décrire les conséquences d'une perte sur les familles.

- Définir les types de pertes vécues par les familles, par exemple :
 - perte physique ou de santé, perte d'emploi, divorce, changements socio-économiques.
- Expliquer l'influence de la diversité sur les perceptions des pertes.
- Énumérer diverses stratégies permettant d'aider les enfants et les familles à faire face à une perte.

3078.4 Mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux divers besoins des enfants et des familles.

- Identifier les diverses ressources de prévention, de traitement et de services communautaires.
- Identifier les pratiques conçues pour soutenir les familles dans le cadre du processus de guérison.
- Évaluer les techniques servant spécifiquement à soutenir les familles dans le besoin.
- Élaborer un plan visant à soutenir les besoins déterminés des enfants et des familles.

3078.5 Expliquer le rôle de la praticienne ou du praticien en ce qui a trait au soutien à l'équité, à la défense des droits et au changement social concernant les enfants, les familles et la collectivité.

- Expliquer les rôles et les responsabilités du gouvernement, notamment à l'égard du financement des politiques sociales et de la législation.
- Identifier les besoins sociaux et d'apprentissage.
- Démontrer comment les praticiennes ou les praticiens peuvent plaider pour le changement social.
- Décrire le processus pour soutenir, élargir et améliorer les services et l'appui.

Structure d'évaluation

Examen théorique	40 %
Exercices pratiques	35 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3079	L'administration des programmes d'apprentissage, les Lois et les politiques sociales		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Pratiques inclusives et défense des droits (S3071) Philosophies et modèles éducatifs pour le développement de la petite enfance (S3075) Enfant, famille et collectivité (S3078)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de comprendre le lien entre les lois, les politiques sociales, les mécanismes de financement et les pratiques administratives dans un milieu d'apprentissage de la petite enfance.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3079.1 Décrire les divers modèles et les diverses structures d'organisation.

- Identifier les exigences en matière de législation, de réglementation, d'octroi de permis et autres liées à l'administration et à la gouvernance d'un organisme.
- Comparer diverses structures et divers modèles organisationnels, notamment les suivants :
 - organismes à but lucratif et sans but lucratif;
 - conseils scolaires, municipalités, organismes communautaires, organismes de quartier, établissements d'enseignement postsecondaire, établissements de santé, sociétés;
 - missions, mandats et énoncés de philosophie.
- Identifier les rôles et les responsabilités concernant l'administration des milieux d'apprentissage de la petite enfance.
- Identifier les styles de leadership.
- Examiner les procédures décisionnelles et les protocoles de communication.
- Examiner l'incidence du changement sur l'administration des milieux d'apprentissage de la petite enfance et le lien entre les deux :
 - Lois
 - Politiques sociales
 - Financement
 - Mandats organisationnels et gouvernementaux
- Décrire l'interrelation entre l'organisme, le gouvernement et la collectivité.

3079.2 Expliquer les exigences liées à l'administration organisationnelle.

- Définir l'objet d'une planification stratégique.
- Décrire l'objet des politiques et méthodes opérationnelles.
- Déterminer les divers types de documents professionnels et de communication.

3079.3 Décrire la fonction de gestion des ressources humaines.

- Expliquer le processus de recrutement et d'embauche.
- Expliquer le processus de gestion du rendement et de rétroaction sur le rendement.
- Expliquer la nécessité de perfectionnement professionnel continu.

3079.4 Décrire la fonction de gestion des ressources et des finances.

- Définir les budgets financiers et les catégories du budget.
- Identifier les différents modèles et les différentes sources de financement et de revenus.
- Définir l'objet d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'immobilisations.
- Décrire le cycle de planification du budget annuel, y compris le renouvellement des ressources.

3079.5 Décrire les exigences en matière d'assurance de la qualité et d'évaluation.

- Expliquer les objectifs de l'assurance de la qualité.
- Identifier les points à évaluer : conformité aux obligations éthiques, aux énoncés de mission et aux mandats, ainsi qu'aux normes d'exercice.
- Décrire l'évaluation de l'assurance de la qualité, y compris l'évaluation du milieu, du personnel, des programmes et de l'organisme.

3079.6 Évaluer l'incidence des lois, de la réglementation et des politiques pertinentes sur l'exercice professionnel.

- Établir la différence entre les lois, la réglementation, les politiques, les procédures et les pratiques exemplaires.
- Identifier l'incidence des organismes législatifs et réglementaires, du financement et des politiques sur la structure et la qualité des milieux d'apprentissage de la petite enfance.
- Expliquer l'application de la loi dans différents établissements.
- Expliquer le raisonnement pour l'autoréglementation et la responsabilisation professionnelles par l'entremise d'organismes de réglementation et d'associations professionnelles.

Structure d'évaluation

Examen théorique	40 %
Exercices pratiques	35 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussion en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, présentations, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3080	Développement de l'enfant III : inclusion d'enfants à besoins particuliers		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 30	Pratique : 12
Préalables :	Développement de l'enfant I (S3061) Développement de l'enfant II (S3065) Pratiques inclusives et défense des droits (S3071) Enfant, famille et collectivité (S3078)		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable de répondre aux besoins développementaux des enfants à besoins particuliers dans un environnement inclusif.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3080.1 Décrire les pratiques exemplaires permettant de créer des milieux d'apprentissage de la petite enfance favorisant l'intégration des enfants à besoins particuliers.

- Définir les pratiques exemplaires permettant de soutenir l'intégration des enfants à besoins particuliers.
- Déterminer les lois, les règlements, les politiques sociales et le code de déontologie et normes d'exercice pertinents concernant les pratiques inclusives.
- Expliquer les rôles et responsabilités de la praticienne ou du praticien en ce qui a trait au soutien de l'intégration.
- Définir les défis liés à la mise en œuvre de pratiques inclusives.

3080.2 Démontrer comment la praticienne ou le praticien met en œuvre la démarche axée sur « l'enfant d'abord ».

- Décrire le concept de « l'enfant d'abord ».
- Définir le développement de la petite enfance, les périodes critiques d'apprentissage et les moments propices à l'enseignement.
- Mettre en pratique le concept de « l'enfant d'abord ».

3080.3 Établir la différence entre la progression d'un enfant le long du continuum du développement et le franchissement de jalons du développement.

- Décrire comment la génétique et le milieu influent sur le développement des enfants.
- Décrire les facteurs génétiques et environnementaux qui peuvent présenter des risques pour les enfants au cours de leur développement.
- Examiner l'interrelation entre les facteurs génétiques et environnementaux et le développement de l'enfant.
- Examiner les diverses difficultés éprouvées par les enfants à besoins particuliers, notamment sur les plans physique, cognitif, langagier/communicationnel et social/affectif.

3080.4 Interpréter le rôle de la praticienne ou du praticien du développement de l'enfant, de l'équipe interprofessionnelle/interdisciplinaire et de la famille dans le processus de dépistage et d'intervention précoces.

- Examiner les avantages de l'intervention précoce.
- Définir le processus de dépistage et d'intervention précoces.
- Établir la différence entre les processus d'évaluation et de dépistage aux fins de détection précoce.
- Identifier les services, les ressources et les processus d'aiguillage pertinents.
- Élaborer un plan visant à soutenir l'enfant et la famille, qui comprend :
 - des stratégies de communication;
 - des ressources communautaires.

3080.5 Interpréter les renseignements actuels fondés sur des données probantes se rapportant aux enfants à besoins particuliers.

- Examiner les sources de renseignements fondés sur des données probantes concernant les enfants à besoins particuliers.
- Synthétiser les renseignements recherchés.
- Expliquer en quoi la recherche informe la pratique.

3080.6 Analyser les données d'observation à l'aide d'une démarche axée sur « l'enfant d'abord ».

- Sélectionner des outils de dépistage conçus pour identifier les besoins précis des enfants ayant des besoins particuliers, tels que le Questionnaire de dépistage *Nipissing District Developmental Screen* et les *Ages and Stages Questionnaires*.
- Appliquer un outil de dépistage à un enfant en particulier.
- Interpréter les données d'observation.

3080.7 Concevoir une expérience d'apprentissage de la petite enfance inclusive afin de répondre aux besoins spécifiques de développement d'un enfant.

- Sélectionner des stratégies d'intervention.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les expériences d'apprentissage.
- Adapter le milieu d'apprentissage en fonction des recommandations de l'équipe interdisciplinaire.
- Modifier les expériences d'apprentissage et les stratégies d'orientation positives en fonction des observations des réactions et des besoins de l'enfant.

Structure d'évaluation

Examen théorique	40 %
Exercices pratiques	35 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3081	Exercice professionnel		
Durée :	Total : 42 heures	Théorie : 27	Pratique : 15
Préalables :	Tous les cours des niveaux 1 et 2, sauf Stage avancé (S3082)		
Cours associés :	Stage dans un programme avancé (S3082)		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'évaluer la concordance entre le rendement et les normes de déontologie et d'exercice professionnel.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3081.1 Démontrer sa capacité de prendre des décisions éthiques fondées sur l'application du code de déontologie et normes d'exercice ainsi que des lois, des règlements et des politiques applicables.

- Examiner l'incidence de concepts tels que le conflit d'intérêts, les relations duelles, les limites professionnelles et la confidentialité sur l'exercice professionnel.
- Appliquer les processus de résolution des différends / prise de décisions à la résolution des dilemmes éthiques.
- Décrire en quoi le code de déontologie et normes d'exercice influence la prise de décisions et la résolution de conflits.
- Résoudre des dilemmes éthiques.

3081.2 Identifier l'incidence de la santé et du bien-être personnels sur l'exercice professionnel et les milieux de travail sains.

- Identifier les exigences physiques et affectives de la profession :
 - Identifier les éléments de la culture du milieu de travail;
 - décrire les facteurs de stress en milieu de travail.
- Évaluer sa santé physique et mentale personnelle :
 - reconnaître les signes et les symptômes de fatigue et de stress;
 - Identifier les réseaux de soutien disponibles
 - évaluer sa satisfaction professionnelle.
- Élaborer un plan visant la conciliation travail-vie personnelle.

3081.3 Démontrer la mise en application de la pratique réflexive.

- Mettre en pratique les théories de la pratique réflexive, telles que le cycle d'apprentissage de Kolb et le cycle de réflexion de Gibb, en se reportant à des études de cas et à des situations survenant en milieu de travail.
- Évaluer la mise en application de la pratique réflexive comme méthodologie d'évaluation continue de la croissance et du perfectionnement personnels et professionnels.
- Évaluer la correspondance entre la philosophie personnelle relative à l'apprentissage de la petite enfance et l'exercice professionnel.

3081.4 Élaborer et mettre à jour un plan de perfectionnement personnel et professionnel conformément à la pratique fondée sur des données probantes.

- Élaborer un plan d'apprentissage :
 - Évaluer les besoins personnels en matière d'apprentissage et définir des stratégies permettant d'atteindre les objectifs de perfectionnement, comme suit :
 - évaluer les compétences en communication dans tous les contextes (écrit, verbal, non verbal, électronique);
 - comparer les rôles dans différents milieux d'apprentissage et les collègues/membres de l'équipe interdisciplinaire.
 - Fixer des objectifs d'apprentissage (à court et à long termes) et des échéanciers.
- Rechercher des services de soutien et des ressources d'apprentissage dans les milieux personnels et professionnels et les utiliser, notamment par les moyens suivants :
 - associations et réseaux professionnels;
 - collaboration avec des collègues et des membres de la collectivité;
 - nouvelles ressources, tendances et pratiques sur le terrain;
 - établissement de méthodes de défense des intérêts et de promotion de la profession.
- Créer un portfolio professionnel.

Structure d'évaluation

Examen théorique	40 %
Exercices pratiques	35 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

S3082	Stage avancé		
Durée :	Total : 96 heures	Théorie : 0	Pratique : 96
Préalables :	Tous les cours des niveaux 1 et 2		
Cours associés :	Aucun		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

Une fois la formation terminée avec succès, l'apprentie ou l'apprenti est capable d'agir conformément aux normes éthiques et professionnelles en intégrant les théories et les normes de déontologie à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de milieux d'apprentissage qui répondent aux besoins de tous les enfants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

3082.1 Évaluer les expériences d'apprentissage inclusives fondées sur le jeu en fonction des domaines et des théories du développement de l'enfant.

- Observer les réactions des enfants aux activités routinières, aux horaires et à l'environnement physique.
- Évaluer diverses expériences d'apprentissage inclusives pour un seul enfant et des groupes composés de nombreux enfants.
- Évaluer l'incidence des valeurs, des croyances et des attitudes sur les expériences d'apprentissage.
- Identifier les différents besoins liés à la pratique inclusive.

3082.2 Mettre en œuvre des expériences d'apprentissage inclusives fondés sur le jeu qui sont adaptées aux points forts, aux besoins et aux intérêts de tous les enfants.

- Définir des buts et des objectifs d'apprentissage qui respectent la diversité, l'équité et l'inclusion.
- Concevoir des environnements et des expériences d'apprentissage fondées sur le jeu en appliquant les principes d'inclusion à la planification des programmes et en tenant compte des différents modèles et différentes approches, des ratios, du temps, de l'espace, des besoins spéciaux en matériaux, des technologies et des appareils de soutien.
- Concevoir et favoriser des environnements et des expériences d'apprentissage planifiés à l'aide de diverses stratégies favorisant l'apprentissage et l'enquête.
- Mettre en pratique des stratégies d'orientation positives.
- Faciliter les expériences d'apprentissage émergentes/spontanées.

- Faire preuve de leadership dans la planification et la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage inclusives fondées sur le jeu.

3082.3 Évaluer l'environnement et les expériences d'apprentissage.

- Évaluer les éléments de conception d'apprentissage et l'environnement en place qui nécessitent d'être modifiés.
- Adapter l'environnement et les expériences d'apprentissage fondées sur le jeu.
- Évaluer le rendement de la praticienne ou du praticien et établir des objectifs d'amélioration.

3082.4 Promouvoir une meilleure qualité au sein des milieux d'apprentissage de la petite enfance.

- Effectuer une analyse des besoins.
- Déterminer les méthodes d'amélioration de la qualité dans des domaines comme les droits des enfants, la promotion de milieux sains et la sensibilisation des parents.
- Démontrer la capacité de faciliter la participation des parents, la collaboration avec les familles et les partenaires communautaires ainsi que le réseautage avec les membres de l'équipe interdisciplinaire.

3082.5 Démontrer la mise en application d'une pratique réflexive pour améliorer le rendement.

- Évaluer le rendement en fonction des théories, du code de déontologie et normes d'exercice à l'aide de mécanismes comme les journaux professionnels, les listes de vérification et la consultation avec les membres de l'équipe.
- Établir et réviser les objectifs d'apprentissage.
- Modifier le plan de travail professionnel selon les besoins établis dans le cadre du stage.

Structure d'évaluation

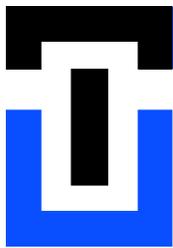
Exercices pratiques	75 %
Évaluation finale	25 %

Stratégies d'enseignement

Discussions en salle de classe, exposés, lecture, ressources multimédias, conférenciers / conférencières invités, activités en petits groupes, activités expérientielles, travaux écrits et séminaires.

Documents de référence

Évaluations des stages sur le terrain et formulaires de participation



ONTARIO COLLEGE OF TRADES

ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

www.ordredesmetiers.ca